



AU FRONT POUR NOS CONDITIONS

AVANÇONS
SANS
CONTRAINTES

INFO-NÉGO 13 • 8 AVRIL 2025



NÉGO 2023+



Solidaire
depuis 1921

POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS, GARDONS LA PRESSION

Comme nous l'avons souligné dans le dernier info-négo, le fait de maintenir la pression par notre mobilisation fait clairement avancer la table de négociation. Le règlement des clauses monétaires reste à venir, mais nous avons réglé deux grandes priorités.

Le bloc santé et sécurité au travail

Nous avons donc conclu nos pourparlers portant sur les mécanismes de prévention et de soutien en santé psychologique. Nous avons également obtenu une bonification du programme d'aide au personnel qui est propre au caractère unique de notre travail en service correctionnel. Finalement, l'employeur a reconnu l'importance de promouvoir et de bonifier le plan de lutte à l'intimidation (PLI).

Le bloc du TSO

Nous avons aussi obtenu un protocole pour encadrer l'utilisation de la réquisition obligatoire et mis en place des mesures pour réduire à la source le temps supplémentaire obligatoire (TSO). L'employeur a par ailleurs reconnu l'importance de l'encadrement des prêts de services.

Nous l'avons précisé, la question de notre rémunération n'est pas encore réglée. L'offre du gouvernement se situe toujours à 12,5% et nos demandes demeurent claires: nous visons plus haut. Nous continuons donc à marteler le fait que nous méritons une reconnaissance salariale qui traduit le caractère particulier du métier d'agent correctionnel et les défis que nous vivons chaque jour avec l'alourdissement de la population carcérale.



Dépôt d'un cercueil au Secrétariat du Conseil du trésor, le 4 avril 2025.

Maintenir encore la pression

Dans la poursuite de nos moyens de pression, alors que nous venons de franchir le cap de nos deux ans sans convention collective, le comité de mobilisation et de vie syndicale (CMVS) a de nouveau tenu une action commando aux allures de marche funèbre vendredi dernier. Le CMVS, appuyé d'agentes et d'agents, a livré un cercueil au Secrétariat du Conseil du trésor avec un message clair: « Signer une entente à rabais, c'est mort et enterré ». Nous avons également porté ce message à la table de négociation. L'action a été fructueuse à la table de négociation puisqu'elle nous a permis d'ajouter six journées de négociation cette semaine et la semaine prochaine.

Les prochaines dates importantes

Les 8 et 9 avril, nous tenons des travaux préparatoires portant sur notre négociation, alors que les 10, 11, 14, 15, 16 et 17 avril prochains, nous serons en négociation intensive. Restez à l'affût, les enjeux qui seront discutés sous peu exigeront une pression constante et maximale de notre part.

Le comité de négociation

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC—CSN

4906, BOUL. GOUIN EST

MONTRÉAL (QUÉBEC) H1G 1A4

TÉLÉPHONE : 514 328-7774 SANS FRAIS : 1 800 361-3559

SAPSCQ.COM